



VILLE DE PLOEMEUR
MORBIHAN

Envoyé en préfecture le 02/12/2015
Reçu en préfecture le 02/12/2015
Affiché le **- 2 DEC. 2015**
ID : 056-215601626-20151202-DB20151106-DE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE PLOEMEUR

Séance Publique du
Mercredi 25 novembre 2015

DECISION MODIFICATIVE N°2

Etaient présents :

Ronan LOAS, Teaki DUPONT, Loïc TONNERRE, Antoine GOYER, David DREGOIRE, Hélène BOLEIS, Patricia QUERO-RUEN, Pascaline ALNO, Serge LECUYER, Claudie LE BIHAN, Dominique SAURAY, Michel ROUALO, Patrick GOUELLO, Bernard CLERGEON, Dominique QUINTIN, Philippe DONIES, Katherine GIANNI, Martine YVON, Isabelle LE RIBLAIR, Pierre-Yves CAINJO, Anne-Valérie RODRIGUES, Armelle GEGOUSSE, Christelle CAINJO, Daniel LE LORREC, Irène BELLEC, Michel LE MESTRALLAN, Yolande ALLANIC, Jean-Guillaume GOURLAIN, Thierry LE FLOCH, Sylvain BRITEL.

Absents excusés avant donné pouvoir :

Jean-Luc MADEC à Ronan LOAS, Nolwenn DELALEE à Yolande ALLANIC

Absente excusée :

Dominique DAUGES

Secrétaire de séance : Serge LECUYER

**Présents : 30
Pouvoirs : 02
Excusée : 01**

DIRECTION RESSOURCES

n°06

DECISION MODIFICATIVE N°2

Rapporteur : Antoine GOYER

Le Maire propose de modifier le budget primitif 2015 et de procéder aux inscriptions budgétaires complémentaires ci-jointes.

Vu le Code général des collectivités,

Vu l'avis de la commission « Finances et ressources humaines » du lundi 16 novembre 2015 ;

Vu le rapport présenté en séance du conseil municipal ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré :

> ADOPTE les modifications budgétaires jointes en annexe.

Délibération adoptée à la L'UNANIMITE - 8 abstentions (groupe de l'opposition)



Le registre dûment signé.
Pour extrait certifié conforme.

Ronan LOAS,
Maire